



**Syndicat du personnel de l'hôpital Jacques Coeur
Union départementale des syndicats du Cher**

**Rassemblement lundi 14 septembre 2009 à 14h
devant l'hôpital Jacques Cœur
Avenue François Mitterrand (route de Nevers) à Bourges**

Afin de soutenir une aide-soignante soupçonnée de maltraitance et convoquée à un entretien disciplinaire

Lundi 14 septembre 2009 à 14h30

- pour demander sa réhabilitation et sa réintégration dans son service
 - pour dénoncer les méthodes de la direction :
1. suspension conservatoire d'un mois sans entretien ni enquête préalable.
 2. annonce de la décision de suspension après la journée de travail à 20h30, sans explications, elle est repartie sous le choc au volant de sa voiture!
 3. pendant les 3 premières semaines de suspension : pas de convocation de la direction, pas de possibilité de s'expliquer.
 4. puis pendant ses congés annuels elle reçoit 5 lettres recommandées !

Pourquoi cet acharnement? Jusqu'où veut-on la pousser?

Depuis le début, elle bénéficie du soutien de son service, qui a témoigné de sa bonne conscience professionnelle.

Le vrai problème, c'est la « *maltraitance institutionnelle* » car trop peu de temps est consacré à chaque personne en raison du manque d'effectif

Cette « *maltraitance institutionnelle* » a été dénoncée par la CGT au conseil d'administration de l'hôpital en juin dernier.

C'est la politique de santé du gouvernement qui est responsable de cette situation en ne donnant pas les moyens aux hôpitaux de fonctionner correctement.

Ne laissons pas faire.

**Rassemblement lundi 14 septembre 2009 à 14 h
devant l'hôpital Jacques Cœur
Avenue François Mitterrand (route de Nevers) à Bourges**